Commune de TENCE

Préparation de **l'Ardéchoise**
Randonnée cyclotouriste du 17 juin 2017
Circuit « le Lignon »

Réunion de préparation

Lundi 20 février 2017

Compte rendu

Voir présents sur liste jointe

(excusés : Agnès Digonnet (l'Ephad de Tence) et Jean-Marc Vidal (commerçants)

En premier lieu, Mme le Maire a proposé la diffusion du DVD portant présentation de l'épreuve 2015 sur s'l'ensemble du parcours de l'Ardèchoise qui propose des circuits de 1 à 4 jours.
Cette Vidéo montre les différents aspects du parcours mais aussi les multiples animations dans chaque village traversé.

Ensuite une présentation de la course a été faite par Brigitte RENAUD maire de TENCE et référente de la manifestation sur le territoire
Il faut compter sur le passage de 2300 cyclistes pour 2017 (à savoir des cyclotouristes) à ne pas confondre avec les cyclo sportifs qui effectuent une course chronométrée.
Si jamais les organisateurs sont satisfaits des prestations de la commune de Tence, ils peuvent proposer le classement de la commune de TENCE en ville étape proposer le circuit aux cyclo sportifs, ce qui porterait le nombre de cycliste à environ 4 600 dès 2018.
D'où l'intérêt de bien organiser la manifestation de 2017.

Et enfin , présentation de la course en détail par M Jean-Claude BONNEFOY, président de la commission « Balisage » de toute l'Ardèche, au sein de l'Ardéchoise.
Ce dernier rappelle que cette manifestation représente 15 jours de préparation
Les animations sont à prévoir à partir de 08 h.00 du matin, l'heure de passage des premiers cyclistes,
Etant précisé qu'à midi, les principaux participants seront passés, et qu'il faudra attendre environ 15 h.00 pour les derniers.
Cette année, considérant qu'il s'agit d'un circuit de randonnées, la circulation ne sera pas interdite aux automobilistes,
Il faudra néanmoins prévoir un balisage avec des flèches et panneaux pour orienter les participants.

Le thème :

A l'unanimité des bénévoles présents, le thème retenu est celui de la pêche , en raison notamment du nom donné au circuit « le Lignon » qui fait référence à la rivière qui traverse la commune , rivière qui demeure réputée pour les amateurs de pêche (et notamment la truite du Lignon) et qui est à l'origine des premiers déplacements touristiques sur la région. .

Les points d'animation :
Il a été proposé d'élaborer un tableau qui retrace le parcours chronologique des cyclistes, en venant de Mazelgirard,
Afin de déterminer les lieux stratégiques de décorations et d'animations
Le premier point se trouvant au camping « les murmures du Lignon », à la Levée des Frères.
Ce premier point pourrait être un point d'eau, rappelant que le ravitaillement principal se fait au gymnase de la Lionchère et qu'il semble réaliste de ne pas multiplier les postes de ravitaillement sur les autres points d'animation !
Ensuite la liste est reportée sur le tableau suivant jusqu'au dernier hameau traversé (celui des Hostes)

En ce qui concerne le poste de ravitaillement au gymnase , ce dernier devrait être réparti en trois types

- A la charge de la commune de Tence, les pâtes de fruits, les fruits secs, les chocolats, les cacahuètes, les bananes, l'eau plate et l'eau gazeuse, les sirops, les gobelets, ...
- A la charge des commerçants, les spécialités locales (saucisson, pâtés, fromage, ...)
- A la charge des associations, les pizzas, crêpes, gaufres, quiches, ...

Il faudra songer également à organiser les postes et les remplacements au poste de ravitaillement.

Un dernier point également, en raison de l'heure de passage (en matinée) de la majeure partie des participants, il faudrait mettre l'accent sur le service du café !

wop28C6.tmpMicrosoft_Excel_Worksheet1.xlsx

Il est rappelé que des matériaux de décorations (tissus, banderoles, ballons , . . .) peuvent être proposés aux bénévoles, et que la commune met à leur disposition, une salle qui se situe à la maison des associations, au-dessus du musée de l'ancienne pharmacie.

Pour la prochaine réunion, il faudra désigner trois personnes référentes

- Décoration
- Ravitaillement
- Animations

Afin d'harmoniser et de planifier les différentes interventions et la mise en place de l'ensemble des décorations, et de permettre aux bénévoles d'avoir un interlocuteur privilégié.

La prochaine réunion est arrêtée pour le **jeudi 06 avril 2017 à 18 h.30** en mairie de TENCE

Fin de séance